

Il est un autre secteur qu'oublie beaucoup de gens.

Nous sommes nombreux à avoir été élevés dans l'idée que l'expression "investissement étranger" ne pouvait désigner que les investissements faits par d'autres dans notre pays.

Les Canadiens d'aujourd'hui conçoivent que l'investissement étranger se fait dans les deux sens.

L'économie canadienne a atteint la maturité qui fait de nous des exportateurs de capitaux -- comme les Japonais, les Allemands, les Français et les Américains.

L'Accord nous permet de protéger les intérêts des investisseurs canadiens aux États-Unis, mais nous avons conservé le droit d'examiner les investissements étrangers importants au Canada.

L'Accord ouvre aussi aux entreprises canadiennes un autre secteur des affaires aux États-Unis.

Les entreprises canadiennes qui désirent vendre au gouvernement américain pourront maintenant faire concurrence aux entreprises américaines pour un chiffre d'affaires supplémentaire de 4 milliards \$.

Ce chiffre de 4 milliards \$ s'applique aussi à un autre domaine. C'est en effet la valeur de ce que nos producteurs agricoles vendent chaque année aux États-Unis.

Nous avons eu des problèmes dans ce secteur au cours des quelques dernières années, et certains sont tels que le Canada et les États-Unis ne peuvent les résoudre entièrement entre eux parce qu'ils sont de portée mondiale.

Nous avons décidé de chercher à les résoudre avec la collaboration des pays membres du GATT -- ceux qui souscrivent à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Mais, dans l'intervalle, les agriculteurs du Canada retireront des avantages très réels de l'Accord.

D'ici la fin de la prochaine décennie, les produits agricoles et alimentaires comme la viande et le bétail, les céréales, les graines oléagineuses et les pommes de terre pourront pénétrer le marché américain sur un pied d'égalité, sans tarifs douaniers ni obstacles à la frontière.